



Assemblée plénière du 03 Avril 2018

## **Expression du groupe de concertation UNSA / CFE-CGC sur le projet de contribution du CESER à l'avis de la CRSA sur le PRS2**

Nous considérons le Projet Régional de Santé comme étant de la plus haute importance pour le bien être futur des populations de notre région et qu'en conséquence la présente contribution peut être un signal fort quant à ce que sera l'engagement en la matière de notre assemblée profondément renouvelée.

Aussi regrettons nous que les conditions dans lesquelles a été élaborée la présente contribution et notamment l'organisation de la concertation au sein de la commission 3 'Cadre de vie - Lien social- Santé' n'aient pas permis une réelle expression collective.

Nous partageons la volonté de mettre en avant la prévention en tant que l'un des domaines prioritaires d'action.

Mais nous souhaitons insister sur la prise en considération en tant que déterminants de la santé des comportements et du cadre de vie. Or l'un et l'autre sont en partie déterminés par les politiques publiques sectorielles, régionales et locales (transport, logement, urbanisme, alimentation, loisirs, formation, ...).

C'est pour nous une occasion manquée, de ne pas mettre en lumière la nécessité qu'il y a à intégrer dans les objectifs de ces politiques des considérations sanitaires. C'eût été aussi l'occasion d'évoquer le rôle privilégié que pourra être amené à jouer le CESER par son conseil pour leur élaboration et par sa contribution à leur évaluation en matière de santé.

Un certain consensus se fait jour sur la persistance des préoccupations qu'inspirent l'état de santé et de 'mal être' de nos concitoyens.

Cette persistance d'indices médiocres suggère l'existence de blocages dans la mise en œuvre des actions antérieurement décidées et pour certaines largement documentées et commentées.

Nous avons donc souhaité que la contribution du CESER comporte une mention particulière sur la nécessité d'évaluer l'impact des engagements passés et surtout sur celle d'identifier les points de blocage rencontrés pour leur mise en œuvre. La transparence est pour nous un moyen de mobilisation et de responsabilisation.

Malgré tout, en ce début de mandat, il nous paraît prioritaire de favoriser un esprit de collaboration, de reconnaissance mutuelle et d'écoute. C'est une sorte d'invitation que nous lançons et qui conduit le groupe de concertation UNSA-CFE CGC à voter la contribution proposée.